

Conditions de participation Engineering Newcomer

Conditions de participation

L'Engineering Newcomer Challenge est un concours de construction qui s'adresse aux étudiants et aux groupes d'étudiants d'une université, d'une école technique ou d'une haute école spécialisée.

L'organisateur de l'Engineering Newcomer Challenge est norem Normelemente GmbH & Co. KG en collaboration avec CADENAS et BAK FST, ci-après dénommés « organisateurs ».

Les conditions de participation sont convenues entre les participants et les organisateurs.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ces conditions de participation, même sans préavis.

Généralités

La participation est gratuite et indépendante de l'achat de prestations.

L'inscription au concours Engineering Newcomer 2024 se termine le 31.07.2024 à 23h59.

Les contributions sont des photos ou des captures d'écran de son propre projet ou travail de fin d'études, accompagnées d'une brève description (période du projet, définition des tâches, composants utilisés, défis, résultat du projet).

Seules les personnes qui se sont inscrites jusqu'au 31 juillet 2024 et qui ont mis à disposition des photos ou des captures d'écran de leur projet ou de leur travail de fin d'études accompagnées d'une brève description (période du projet, définition des tâches, composants utilisés, défis, résultat du projet) sous le lien de téléchargement mis à disposition peuvent participer. La participation est ouverte aux étudiants et aux groupes d'étudiants. L'âge minimum requis pour participer à l'Engineering Newcomer est de 18 ans.

Les contributions sous forme de texte, d'image ou de vidéo et les documents d'accompagnement doivent être envoyés au plus tard le 31 juillet 2024 via le lien de téléchargement mis à disposition après l'inscription.

Les contributions peuvent concerner aussi bien des constructions nouvelles que des constructions déjà réalisées. Les envois par courrier ne seront pas pris en compte.

norem Normelemente GmbH & Co. KG se réserve le droit de modifier, d'arrêter ou de suspendre le concours en cas d'événements imprévus affectant le concours (par exemple : attaques de pirates informatiques ou autres tentatives de manipulation).

Éligibilité et contributions autorisées

La participation est ouverte aux personnes physiques, à titre individuel ou collectif, inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État dans l'une des disciplines suivantes - génie mécanique, ingénierie, électrotechnique, ou études comparables. Les personnes physiques doivent être âgées d'au moins 18 ans au moment de la participation ou la participation doit se faire avec l'accord d'un représentant légal.

Les collaborateurs et collaboratrices des organisateurs, ainsi que toutes les personnes impliquées dans la conception et la mise en œuvre de l'Engineering Newcomer ne sont pas autorisés à participer.

Conditions de participation Engineering Newcomer

Une seule contribution par participant ou groupe de participants peut participer au concours. Les contributions multiples ne seront en principe pas prises en compte par les organisateurs ni lors de l'attribution du prix par le jury. De même, les contributions automatisées par des robots ou des prestataires de services ne sont pas autorisées.

La contribution du participant ne doit pas contenir de contenu contraire aux dispositions légales ou aux bonnes mœurs. La contribution ne doit donc notamment pas être menaçante, injurieuse, abusive, raciste, incitant à la violence, diffamatoire, harcelante, choquante, pornographique ou dangereuse pour les mineurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du concours les contributions des participants qui ne respectent pas les critères susmentionnés ou de les supprimer sans avoir à se justifier.

Évaluation, prix et annonce des gagnants

Les prix et les récompenses sont attribués aux contributions des participants selon les critères suivants :

- Innovation/créativité
- Valeur d'usage, avantages technologiques, opportunités de marché
- Utilisation de pièces normalisées/d'achat de norelem
- Fonctionnement et manipulation
- Conception rentable
- Mise en œuvre technologique

L'évaluation se fait sur la base d'un système de points correspondant à l'évaluation libre du jury. La décision ne peut pas être contestée.

Les trois premières places du concours Engineering Newcomer sont dotées d'un prix en espèces pour les participants et l'établissement d'enseignement.

- Le premier prix est doté à une valeur de 2 000 euros.
- La 2e place est dotée à une valeur de 1 000 euros.
- La 3e place est dotée à une valeur de 500 euros.

Toutes les autres places ne reçoivent pas de récompense en espèces ou en nature. En cas de résultat de vote identique, les places peuvent être attribuées plusieurs fois. Dans ce cas, il y aura une répartition proportionnelle des prix.

Les gagnants de l'Engineering Newcomer seront informés par e-mail ou par téléphone en utilisant les données fournies lors de l'inscription. La remise officielle des prix aura lieu sur le stand de norelem lors du salon du Motek 2024 à Stuttgart. En cas d'annulation ou de report éventuel du salon, nous nous efforcerons de trouver une alternative pour la remise des prix.

Les prix ne sont pas transmissibles. Le gagnant accepte les modifications nécessaires du prix dues à d'autres facteurs indépendants de la volonté des organisateurs participant à l'Engineering Newcomer.

Conditions de participation Engineering Newcomer

La dotation mise en jeu sera versée sur un compte désigné par le gagnant dans les six semaines suivant l'attribution de l'Engineering Newcomer.

Droit à l'image/publication

Le participant doit s'assurer qu'aucun droit de tiers ne s'oppose à la publication des textes, données, vidéos ou images qu'il a envoyés et, en particulier, qu'aucune marque ni aucun droit d'auteur ou droit de la personnalité n'est violé. Le participant garantit qu'il dispose de tous les droits sur sa contribution ; en particulier des droits d'utilisation en matière de droits d'auteur, afin d'accorder aux organisateurs les droits accordés dans les présentes conditions de participation. Si des photos sont soumises sur lesquelles des personnes sont reconnaissables, ces personnes doivent accepter que leur photo soit publiée. Les organisateurs peuvent exiger du participant qu'il présente les déclarations de consentement correspondantes de la personne représentée.

Les organisateurs n'ont aucune obligation de vérification des contributions. Le participant doit s'assurer que toutes les dispositions légales qui doivent être respectées pour une utilisation des données sont remplies. Si l'utilisation par les organisateurs porte atteinte à des droits quelconques, seul le participant est responsable. Celui-ci dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de violation de droits résultant de ses contributions publiées.

Les participants sont conscients qu'une fois classés parmi les trois premiers, leurs contributions seront publiées sur le site Internet des organisateurs, que le nom des participants sera mentionné et que des photos de la remise des prix, sur lesquelles figurent les participants gagnants, seront publiées sur les sites Internet des organisateurs.

En participant au concours et en téléchargeant sa contribution, le participant ou le groupe de participants donne son accord pour la publication de sa contribution et de la documentation correspondante (notamment les images, les vidéos, les descriptions et les données des participants) sur www.norem-academy.com/engineering-newcomer

Le participant ou le groupe de participants accorde aux organisateurs les droits d'utilisation, notamment le droit d'adaptation, de reproduction et de diffusion de la contribution au concours à des fins de marketing et de formation, de manière illimitée dans l'espace, le temps et le contenu et de manière transférable. Au cas où les participants ne souhaiteraient pas que leurs données soient publiées, mais qu'ils souhaitent tout de même participer au concours, ils peuvent contacter norem Normelemente GmbH & Co. KG par téléphone ou par e-mail afin de trouver une solution individuelle.

E-mail : info@norem-academy.com ou téléphone : +49 7145/206-33

Autres

Tout recours juridique est exclu.

Le droit applicable est celui de la République fédérale d'Allemagne. Le tribunal compétent est celui de Stuttgart.

Informations sur la protection des données pour les candidats au prix Engineering Newcomer

Nous sommes heureux que vous souhaitiez participer au concours Engineering Newcomer. Nous souhaitons vous fournir ci-dessous des informations sur le traitement de vos données personnelles dans le cadre de votre candidature.

Quelles données vous concernant sont traitées et conservées par nos soins ?

Nous conservons vos données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour prendre une décision concernant le concours. Elles sont supprimées deux mois après la désignation des gagnants du concours.

Quelles sont les données que nous traitons et dans quel but ?

Nous traitons les données que vous nous envoyez dans le cadre de votre candidature afin de mener à bien la procédure de concours.

Quels sont vos droits ?

En tant que candidat au concours, vous disposez des droits suivants en matière de protection des données, en fonction de la situation dans chaque cas particulier, et vous pouvez nous contacter ou notre délégué à la protection des données à tout moment pour les exercer.

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur les données personnelles que nous traitons à votre sujet, ainsi que de demander l'accès à vos données personnelles et/ou des copies de ces données. Cela inclut des informations sur la finalité de l'utilisation, la catégorie de données utilisées, leurs destinataires et les personnes autorisées à y accéder, ainsi que, si possible, la durée prévue de conservation des données ou, si cela n'est pas possible, les critères de détermination de cette durée.

Vous avez le droit d'exiger que nous rectifiions immédiatement les données personnelles inexactes vous concernant. Compte tenu des finalités du traitement, vous avez le droit de demander que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris au moyen d'une déclaration complémentaire.

Dans la mesure où le traitement des données à caractère personnel vous concernant est effectué sur la base de l'article 6 du RGPD (règlement général sur la protection des données), vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de ces données pour des raisons tenant à votre situation particulière. Nous ne traiterons alors plus ces données personnelles, à moins que nous puissions démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou que le traitement sert à faire valoir, à exercer ou à défendre des droits en justice.

Si le traitement est fondé sur votre consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'au retrait de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez nous contacter ou contacter notre délégué à la protection des données à tout moment aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Vous avez le droit de demander que les données à caractère personnel vous concernant soient immédiatement effacées et nous sommes tenus d'effacer immédiatement les données à caractère personnel si l'une des raisons suivantes s'applique :

Les données à caractère personnel ne sont pas nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière pour vous.

Informations sur la protection des données pour les candidats au prix Engineering Newcomer

Vous vous opposez au traitement et il n'existe pas de motifs légitimes prépondérants pour le traitement.

Les données à caractère personnel ont été traitées de manière illicite.

L'effacement des données personnelles est nécessaire pour remplir une obligation légale en vertu du droit de l'Union ou du droit des États membres auquel nous sommes soumis.

Sur quelle base juridique cela repose-t-il ?

La base juridique du traitement de vos données personnelles dans le cadre de la procédure de candidature est principalement l'article 26 de la BDSG. Selon cette loi, le traitement des données nécessaires à la décision de participer à une candidature est autorisé.

A qui les données sont-elles transmises ?

Vos données de candidature seront examinées par le jury après réception de votre candidature. C'est là que la suite du processus et les gagnants sont déterminés. Au sein de l'entreprise, seules les personnes nécessaires au bon déroulement de la procédure de candidature ont accès aux données.

Où vos données sont-elles traitées ?

Vos données sont traitées exclusivement dans des centres informatiques situés en République fédérale d'Allemagne.

Notre délégué à la protection des données

Nous avons désigné un délégué à la protection des données dans notre entreprise. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : datenschutz@norem.de

Le responsable, conformément à l'article 4, paragraphe 7, du règlement général sur la protection des données (RGPD), est la société

norem Normelemente GmbH & Co. KG
Volmarstrasse 1
71706 Markgröningen
Téléphone : + 49 7145 206 - 0
Télécopie : + 49 7145 206 - 66

Tribunal d'enregistrement de Stuttgart HRA 202135
Numéro d'identification à la TVA : DE 813191811
Associé responsable personnellement de norem Normelemente GmbH & Co. KG :
norem Normelemente Verwaltungs-GmbH
Gérant de norem Normelemente Verwaltungs-GmbH :
Marcus Schneck
Tribunal d'enregistrement : Tribunal d'instance de Stuttgart
Numéro d'enregistrement : HRB 206124

Vous pouvez contacter notre interlocuteur pour la protection des données à l'adresse suivante info@norem-academy.com ou à notre adresse postale avec la mention „Protection des données“.